

ERRATUM suite aux demandes de la Commission d'Enquête réunie le 20 Janvier 2017

PARTIE 0 LETTRE DE DEMANDE ET RESUME NON TECHNIQUE

Page 8/32 Description des Annexes de la PARTIE 5 du dossier

Les plans d'étage sont selon les formats au 1/100^{ème} (plans), au 1/125^{ème} (plans et folios), et au 1/250^{ème} (folios)

Page 19/32 Paragraphe 3.URBANISME PLAN LOCAL D'URBANISME

Lire : L'activité du site est compatible avec le règlement du **PLU du 04 Juillet 2016**

Page 24/32 Paragraphe 6.7 AIR

Les travaux d'aménagement sur et autour des cheminées afin de permettre la réalisation des mesures sur les émissions ont été réalisés courant 2016.

Page 24/32 Paragraphe 6.8 BRUIT

Lire : Les groupes frigorifiques situés au niveau **R+3**

La dernière campagne de mesurage réalisée le **25/07/2011** par Bureau **VERITAS** rapport n° **2341443/1/1**

constate des émergences conformes.

Page 25/32 Paragraphe 6.12 CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

La phrase « Impact du site sur les projets/.....activités voisine » **est nulle et non avenue.**

Page 32/32 Paragraphe 8. COUTS DES MESURES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE SECURITE

Les travaux de mise en conformité du dépotage du site, le démantèlement des TAR, la mise en place d'une protection foudre **ont été réalisés.**

PARTIE 1 NOTICE TECHNIQUE

Page 25 Paragraphe 6.1 POSTE DE CONTROLE DE SECURITE

La phrase « Actuellement deux personnes..../..... de 7h à 19h **est nulle et non avenue.**

Lire :

Présence du personnel de sécurité : 2 agents du PCS sont présents en 24h/24/7j/7 sur le site.

Règles du contrôle d'accès au site : Toute personne souhaitant entrer sur le site, doit faire, au préalable, une demande d'accès. Tous les accès sont tracés. Un badge est remis aux personnels externes, à leur arrivée. Ce badge donne seulement l'accès aux zones dont ils ont besoin pour leur intervention. Le personnel Orange, possède un badge donnant accès aux parties tertiaires uniquement. Tous les accès, les circulations, les installations sensibles sont sous video-surveillance.

PARTIE 2 ETUDE D'IMPACT

Page 62/63 Paragraphe 7. COUTS LIES A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les travaux de mise en conformité du dépotage du site, le démantèlement des TAR, la mise en place d'une protection foudre, **ont été réalisés.**

NB: Réception des travaux de protection contre la foudre le 09/12/2014